

Gestion des prises en charge de cotisations - 48-2019-02

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « **Gestion des prises en charge de cotisations** » dont la finalité est d'instruire les dossiers de prise en charge des cotisations sociales des exploitants agricoles relevant de la MSA du Languedoc qui en feront la demande.

Ce traitement est destiné à calculer et répartir l'enveloppe sociale allouée aux prises en charge de cotisations sociales selon les critères définis par la réglementation et le Conseil d'administration de la caisse de Mutualité Sociale Agricole du Languedoc.

Les objectifs de ce traitement sont :

- Simplifier le calcul de l'aide en fonction des différents critères
- Fiabiliser les modalités d'attribution des aides
- Communiquer à l'organisme de tutelle (MNC) les décisions de la Commission de Recours Amiable.

Les informations traitées sont les suivantes :

Exploitant agricole :

- NIR
- Données d'identification
- Vie personnelle
- Vie professionnelle
- Information d'ordre économique et financière

Conjoint / concubin :

- Données d'identification
- Vie professionnelle

Agent MSA en charge du dossier :

- Données de connexion

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 3 ans plus campagne en cours.

L'accès aux données est réservé au personnel habilité en charge de l'instruction des demandes de prises en charge de cotisations sociales.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent. Le traitement étant basé sur l'exécution d'une mission de service public, le droit d'opposition s'applique sous réserve que la demande de prise en charge n'a pas été instruite.

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général de la MSA du Languedoc ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07**